

ENS LYON – SESSION 2017 - ECONOMIE
EPREUVE COMMUNE SUR DOSSIER : ORAL

Jury : Marie Eyquem-Renault et Claire Silvant

A L'ATTENTION DU (DE LA) CANDIDAT(E)

Vous devez impérativement :

- 1- écrire lisiblement vos noms et prénoms,
- 2- signer, ci-dessous,
- 3- remettre votre sujet au jury et lui présenter votre pièce d'identité munie d'une photographie.

Nom :

Prénom :

Signature :

Sujet : Faut-il corriger la répartition primaire des revenus ?

Document 1 : Insee, mai 2017. Revenu disponible brut et pouvoir d'achat en 2016. Données annuelles de 1960 à 2016.

Document 2 : Insee, mai 2017. Revenu disponible brut et pouvoir d'achat en 2016. RDB en 2016.

Document 3 : Ph. ASKÉNAZY, G. CETTE et SYLVAIN, 2012, *Le partage de la valeur ajoutée*, Repères, La Découverte. Extrait. Chapitre I. La question du partage de la valeur ajoutée et ses théories.

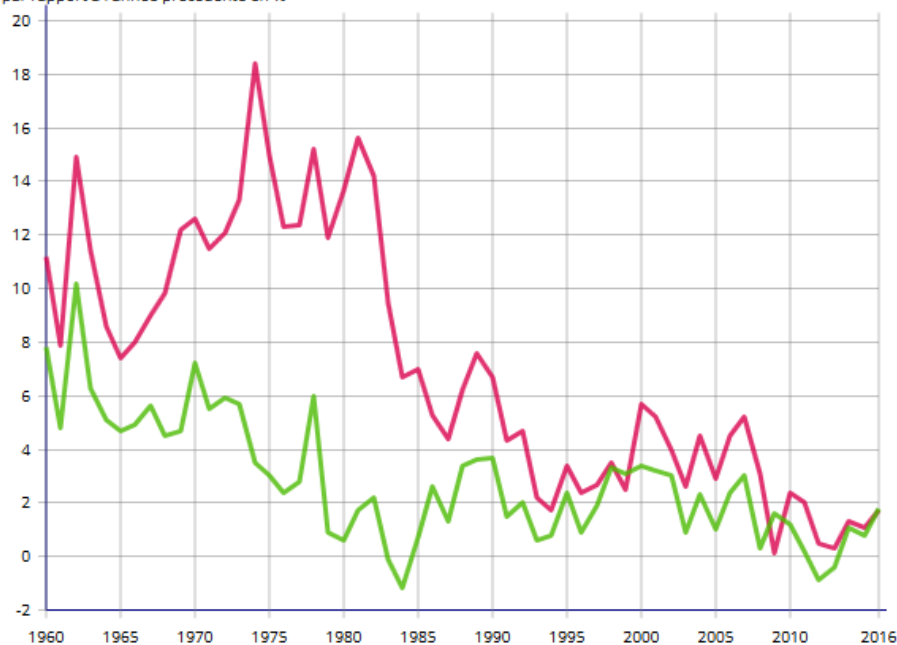
Document 4 : Compte des ménages en milliards d'euros, 2016, Insee.

Document 1 :

Évolution du revenu disponible brut et du pouvoir d'achat jusqu'en 2016

- Revenu disponible brut
- Pouvoir d'achat du revenu disponible brut (1)

par rapport à l'année précédente en %



(1) : l'évolution calculée au sens de la comptabilité nationale est déflatée à l'aide de l'indice du prix de la dépense de consommation finale des ménages.

Champ : France, ménages y compris entreprises individuelles.

Document 2 :

Revenu disponible brut en 2016

en milliards d'euros

Indicateur	2011	2012	2013	2014 (r)	2015 (r)	2016
Salaires et traitements bruts	795,3	811,5	820,8	832,5	845,1	862,1
Cotisations sociales à la charge des salariés	104,6	108,8	113,8	117,5	120,4	124,0
Salaires et traitements nets	690,7	702,7	707,1	715,0	724,7	738,1
Prestations sociales autres que transferts sociaux en nature	428,9	445,1	458,2	469,1	476,0	484,6
Revenus salariaux et sociaux	1 119,6	1 147,8	1 165,3	1 184,1	1 200,7	1 222,8
Excédent brut d'exploitation et revenu mixte brut	286,6	289,8	286,9	290,3	295,8	301,7
Cotisations des non salariés	27,8	29,1	30,3	31,0	30,6	30,4
Revenu disponible brut	1 311,4	1 318,3	1 321,9	1 338,5	1 353,3	1 377,0

r : données révisées.

Champ : France, ménages y compris entreprises individuelles.

Source : Insee, comptes nationaux annuels - base 2010.

Document 3 :

Depuis la fin des années 1980, on assiste à un retour en force de la problématique du partage de la valeur ajoutée dans les débats politiques et les réflexions économiques. La raison en est que ce partage a connu des évolutions significatives depuis la fin des trente glorieuses. Ces évolutions ont nourri en France un débat, principalement... sur la France. Pourtant, elles ne sont pas si singulières à l'Hexagone. Comme dans d'autres pays, la part du travail a augmenté dans la seconde moitié des années 1970 avant de décliner dans la décennie 1980. Mais, jusqu'au début des années 2000, les données comparatives internationales suggéraient des mouvements plus marqués en France et surtout une baisse de la part du travail. Le débat politique a alors émergé sur l'opportunité de relever cette part du travail. Une telle approche a deux principales motivations :

- elle vise d'abord à réduire le danger d'une demande insuffisante. Une plus faible part de la valeur ajoutée revenant au travail implique un niveau de demande également plus faible, la proportion à consommer des salariés étant plus forte que celle des propriétaires ; elle induit donc une augmentation du chômage, qui affaiblit le pouvoir de négociation des salariés et participe ainsi d'une part faible des revenus revenant au travail [Timbeau, 2002]. Cette analyse suggère *a contrario* qu'une hausse des salaires et de leur part dans la valeur ajoutée contribuerait à la baisse du chômage. Portée par la gauche et une partie du monde syndical, l'idée d'un partage inégal a été reprise, mais totalement réinterprétée dans des analyses alternatives davantage mobilisées par la droite et les entreprises. Les travaux les plus marquants sont ceux de Blanchard [1997] et Caballero et Hammour [1998]. Ils suggèrent que la baisse de la part du travail dans la valeur ajoutée n'est pas la cause du chômage, mais reflète une augmentation massive du chômage structurel. Cette dernière serait due à des rigidités du marché du travail qui brident l'ajustement des salaires et de l'emploi. Dans cette approche, il faut donc avant tout changer les institutions sur le marché du travail, voie qui est privilégiée par les gouvernements en France ;
- elle vise ensuite à réduire les inégalités, le partage de la valeur ajoutée étant dans cette optique considéré comme caractérisant des inégalités de revenus, ces inégalités étant d'autant plus fortes que la part du travail serait faible, sous l'hypothèse que les revenus du capital sont très concentrés, au bénéfice du haut de la hiérarchie des revenus, hypothèse étayée par les observations empiriques dans la plupart des pays développés. On verra cependant plus loin (chapitre IV) qu'une telle lecture est simpliste, sinon erronée. En effet, la relative stabilité en France sur les deux dernières décennies du partage de la valeur ajoutée s'est accompagnée d'un développement important des inégalités de revenus et de salaires. Les évolutions du partage de la valeur ajoutée sont un piètre indicateur de celles des inégalités.

Document 4 :

Compte de distribution secondaire du revenu		Ressources	
Emplois			
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	218,7	Solde des revenus primaires bruts	1 584,8
Impôts sur le revenu	194,6	Prestations sociales autres que transferts sociaux en nature	484,6
Autres impôts courants	24,0	Prestations de sécurité sociale en espèces	349,1
Cotisations sociales nettes	471,2	Autres prestations d'assurance sociale	94,2
Cotisations sociales effectives à la charge des employeurs	260,4	Prestations d'assistance sociale en espèces	41,4
Cotisations sociales imputées à la charge des employeurs	56,5	Autres transferts courants	69,6
Cotisations sociales effectives à la charge des ménages	154,4	Indemnités d'assurance-dommages	33,8
Cotisations sociales effectives à la charge des salariés	124,0	Transferts courants divers	35,8
Cotisations sociales effectives à la charge des non-salariés	30,4	Transferts courants entre ménages résidents et non-résidents	1,0
Prestations sociales autres que transferts sociaux en nature	0,0	Autres transferts courants divers	34,8
Autres transferts courants	72,1		
Primes nettes d'assurance-dommages	34,2		
Transferts courants divers	37,9		
Transferts courants aux ISBLSM	12,0		
Transferts courants entre ménages résidents et non-résidents	9,9		
Autres transferts courants divers	15,9		
Revenu disponible brut	1 377,0		